

Le ComitÃ© de bassin Artois-Picardie organise Ã son tour la dÃ©fense

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
November 2017

Le prÃ©sident du ComitÃ© de bassin Artois-Picardie reÃ§oit une dÃ©claration de parlementaires et appelle Ã la mobilisation collective pour prÃ©server les moyens de soutien Ã l'investissement des agences de l'eau

Le prÃ©sident du ComitÃ© de bassin AndrÃ© Flajolet, a reÃ§u le lundi 9 octobre une dÃ©claration dÃ©cluse dans les locaux de l'agence de l'eau Ã Douai. Il s'agissait de revenir sur le projet de loi de finances pour 2018 et ses consÃ©quences pour les agences de l'eau et leurs partenaires : collectivitÃ©s, industriels, agriculteurs, associations. Le projet prÃ©voit un Ã©crÃªtement des redevances perÃ§ues par les agences de l'eau (perte de recettes d'environ 170 millions d'euros pour les agences de l'eau) ainsi que de nouveaux versements obligatoires Ã l'Agence franÃ§aise de la biodiversitÃ© et Ã l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (dÃ©penses supplÃ©mentaires obligatoires de 130 millions d'euros environ que l'Ã‰tat ne verserait plus). Ces orientations sont prÃ©occupantes, prÃ©cise le ComitÃ© de bassin, car elles remettent en cause le principe pollueur-payeux sur lequel sont basÃ©es les redevances qui servent Ã financer les projets liÃ©s Ã l'eau. Mais elles transfÃrent au niveau national les produits de la fiscalitÃ© locale d'oÃ¹ une diminution du volume financier dÃ©diÃ© Ã la politique de l'eau. Enfin, elles sont incompatibles avec les nouvelles missions assignÃ©es aux agences de l'eau en matiÃ¨re de changement climatique, biodiversitÃ© et milieux marins.Â

Le prÃ©sident a Ã©galement rappelÃ© la suppression prÃ©vue de 200 postes sur les 1 668 existants dans les agences sur la pÃ©riode 2018-2022. Cela se traduit pour l'Agence de l'Eau Artois-Picardie par la suppression de 20 Ã 30 postes en 5 ans.

Agence de l'eau Artois-Picardie